

AVIS 35-2005 : Utilisation du Copan Milk Test lors de la détermination officielle de la qualité et de la composition du lait (dossier Sci Com 2005/38).

Le Comité Scientifique de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, émet l'avis suivant :

Termes de référence

La DG Laboratoires de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire a soumis au Comité scientifique les questions suivantes :

- 1) Les Organismes interprofessionnels peuvent-ils utiliser le Copan Milk test pour la détermination des substances inhibitrices dans le cadre de la détermination officielle de la qualité du lait ?
- 2) Le Copan Milk test peut-il remplacer le Delvotest MCS dans le cadre de la détermination officielle de la qualité du lait ? Quel est le test le plus performant en terme de sécurité alimentaire.

Introduction

En Belgique, le contrôle de la présence dans le lait cru de substances inhibitrices provenant de médicaments vétérinaires au-delà du niveau de la LMR ou de la présence de médicaments vétérinaires interdits est organisé suivant deux programmes :

a) la détermination officielle de la qualité et de la composition du lait cru

Lors de chaque collecte de lait cru auprès de l'éleveur laitier, on détermine le nombre de germes, le nombre de cellules somatiques, la teneur en graisse, la teneur en protéines, les impuretés et les substances inhibitrices. Pour la recherche des substances inhibitrices, on utilise le Delvotest MCS aussi bien pour le screening que pour la confirmation. Lors de la confirmation, on tient compte de la présence éventuelle de substances inhibitrices naturelles dans le lait ainsi que de la sensibilité accrue à certains composés β -lactame. Si un test est positif, l'éleveur est pénalisé sur base d'un système de points de pénalisation (AM du 17 mars 1994). Cela concerne chaque mois quelque 170 000 tests effectués sur du lait cru. Le Delvotest MCS a été agréé par la DG5 comme méthode officielle d'analyse pour la recherche de substances inhibitrices (circulaire du 21/11/1999).

b) le programme de monitoring de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire

Le plan de monitoring a pour objectif d'estimer la présence dans le lait cru de substances inhibitrices antibiotiques au-delà du niveau de la LMR ainsi que celle de substances interdites visées par le Règlement CEE n° 2377/90 et ses ajouts (LMR pour substances anti-infectieuses dans le lait). L'utilisation exclusive du Delvotest-MCS ne permet pas de mettre en évidence toutes les substances inhibitrices de la liste précitée de l'UE jusqu'à la sensibilité voulue. Dès lors, on utilise dans le programme de monitoring une combinaison de tests pour inhibiteurs microbiens, de tests pour récepteurs, de tests immunologiques et de méthodes de confirmation physico-chimiques. Le nombre d'échantillons de lait cru analysés se situe entre 700 et 1000 par an.

1ère question :

- 1) Les Organismes interprofessionnels peuvent-ils utiliser le Copan Milk test pour la détermination des substances inhibitrices dans le cadre de la détermination officielle de la qualité du lait ?

Le Copan Milk Test est un test de screening microbien destiné à mettre en évidence la présence de substances inhibitrices dans le lait. Conformément à la 'procédure d'approbation par l'AFSCA des

appareils destinés à être utilisés lors de la détermination officielle de la composition et de la qualité du lait', le Copan Milk Test a été évalué par le DVK/CLO (Melle) et le DQPA/CRA (Gembloux). Cette évaluation a démontré que, comme c'est inhérent à un test biologique, certaines substances inhibitrices peuvent être détectées au niveau de la LMR tandis que d'autres pas (p.ex. à cause de la sensibilité du germe utilisé, des caractéristiques du produit antimicrobien et du milieu de culture utilisé). Il s'avère toutefois que la sensibilité du Copan Milk Test est égale ou supérieure à la LMR pour les substances inhibitrices de la plupart des composés β -lactame. Or, pour l'administration intramammaire chez les vaches tarées ou en lactation, ce sont surtout des composés β -lactame qui sont utilisés.

En cas de choix d'un test microbien comme le Copan Milk Test, il faut tenir compte de certains facteurs, comme p.ex. le danger pour la sécurité de la chaîne alimentaire, la sensibilité du test par rapport à certains produits antimicrobiens, le but et l'organisation du screening (p.ex. mise en évidence des produits antimicrobiens utilisés le plus fréquemment ou de l'utilisation présumée de produits interdits) ainsi que des possibilités financières. Ainsi, les méthodes physico-chimiques spécifiques à chacun des produits antimicrobiens ont une meilleure sensibilité pour un nombre plus élevé de composés, mais elles coûtent nettement plus cher.

Le Comité scientifique fait remarquer que le screening et le monitoring officiel ont chacun leur spécificité et qu'ils sont complémentaires. Tenant compte des avantages et limites spécifiques du Copan Milk Test et étant donné la complémentarité avec le monitoring officiel, le Comité scientifique estime qu'il est raisonnable d'utiliser ce test ou un test similaire pour établir la preuve de la présence de substances inhibitrices lors de la détermination officielle de la qualité et de la composition du lait. S'il ressortait de résultats à venir du monitoring qu'un problème se pose avec des substances inhibitrices provenant d'un médicament vétérinaire déterminé (enregistré ou non) pour lesquelles la détection par le Copan Milk Test n'est pas satisfaisante, un complément au test serait nécessaire.

2ème question :

Le Copan Milk test peut-il remplacer le Delvotest MCS dans le cadre de la détermination officielle de la qualité du lait ? Quel est le test le plus performant en terme de sécurité alimentaire.

Tant le Copan Milk Test que le Delvotest MCS sont des tests de screening microbien visant à mettre en évidence la présence de substances inhibitrices dans le lait cru. En ce qui concerne la possibilité de détection jusqu'au niveau de la LMR de substances inhibitrices provenant de médicaments vétérinaires enregistrés et la possibilité de détection de substances inhibitrices provenant de médicaments vétérinaires interdits, le Comité scientifique estime que les deux tests ont une valeur équivalente en tant que test de détection des substances inhibitrices pour la détermination officielle de la qualité et de la composition du lait. Toutefois, comme une comparaison des tests révèle des différences de sensibilité minimales mais significatives, il est conseillé, sur base notamment des arguments cités ci-avant (voir question 1), de n'utiliser qu'un seul test comme test de détection des substances inhibitrices dans la détermination officielle de la qualité et de la composition du lait.

Pour le Comité scientifique,
Le Président,
Prof. Dr. Ir. André Huyghebaert.
Bruxelles, le 12/09/2005